

Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2012

## **L'Autorité des marchés financiers déclare conforme l'offre publique d'Icade sur Silic**

Icade annonce que l'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme l'offre publique d'Icade sur Silic (*l'Offre*) et a, en conséquence, apposé le visa n° 12-179 sur la note d'information d'Icade.

L'Offre, composée d'une offre publique d'échange visant les actions Silic (*l'Offre d'Echange*) et d'une offre publique d'achat visant les obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (*ORNANES*) de Silic (*l'Offre d'Achat*) sera ouverte pendant une période de 25 jours de négociation du 27 avril 2012 au 1<sup>er</sup> juin 2012 (inclus).

Les principaux termes de l'Offre sont les suivants :

- Pour l'Offre d'Echange visant les actions Silic : 5 actions Icade (coupon 2011 attaché) à émettre pour 4 actions Silic (coupon 2011 attaché)

*étant précisé que les actions Silic portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2012 seront échangées contre des actions Icade portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2012. En conséquence, aucune de ces actions ne donnera droit, selon le cas, au dividende 2011 de Silic ou à celui d'Icade, qui seront tous deux détachés le 26 juin 2012 et mis en paiement le 29 juin 2012*

- Pour l'Offre d'Achat visant les ORNANES : 126 euros par ORNANE

La note d'information d'Icade, comprenant notamment les modalités d'apport des titres à l'Offre, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Icade sont disponibles sur le site internet d'Icade ([www.icade.fr](http://www.icade.fr)). La documentation relative à l'Offre est également disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre d'acquisition de titres Silic par Icade.*

*L'accès à la note d'information et à tout document relatif à l'Offre ainsi que la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre est faite exclusivement en France et ne s'adresse pas à des personnes soumises, directement ou indirectement, à de telles restrictions. Elle ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions. Le non respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements en matière boursière dans certaines juridictions. Icade décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*

*Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.*

### **A propos d'Icade :**

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts, qui exerce, les métiers de foncière, de promotion, et de services associés dans les secteurs des bureaux, parcs tertiaires, centres commerciaux, équipements publics, santé et logement. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions adaptées aux besoins de ses clients et d'intervenir de manière globale sur les problématiques actuelles de l'immobilier. En 2011, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 492 millions d'euros et un cash-flow net courant de 223 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 313 millions d'euros soit 83,7 euros par action.

### **Contacts**

Nathalie Palladitcheff  
Membre du comité exécutif, en charge des  
finances, du juridique, de l'informatique et du  
pôle Services à l'immobilier  
+33 (0)1 41 57 70 12  
[nathalie.palladitcheff@icade.fr](mailto:nathalie.palladitcheff@icade.fr)

Nicolas Dutreuil  
Directeur du corporate et des financements, en  
charge des relations investisseurs  
+33 (0) 1 41 57 71 50  
[nicolas.dutreuil@icade.fr](mailto:nicolas.dutreuil@icade.fr)